

L'insertion économique des femmes dans la ville d'Ancien Régime : réflexions sur les recherches actuelles

Autor(en): **Mottu-Weber, Liliane**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte
= Société Suisse d'Histoire Economique et Sociale**

Band (Jahr): **11 (1993)**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-871731>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'insertion économique des femmes dans la ville d'Ancien Régime

Réflexions sur les recherches actuelles

La plupart des colloques auxquels j'ai participé récemment, de même que beaucoup d'ouvrages collectifs parus ces dernières années, réservaient à l'histoire de l'Ancien Régime une place relativement modeste en regard de celle qui était consacrée au Moyen Age et aux 19^e-20^e siècles.¹ D'une manière générale, les travaux portant sur une région ou une époque précises étant relativement peu nombreux, il reste encore difficile d'établir des comparaisons valables et éclairantes entre pays ou de percevoir une évolution des possibilités d'insertion des femmes entre la fin du Moyen Age et le 19^e siècle. L'Ancien Régime est par conséquent souvent traité comme un tout, et les données dont les auteurs disposent pour la fin de cette période sont considérées comme valables pour l'ensemble de ses trois siècles et... pratiquement pour toute l'Europe.² Dans ce qui devrait être des lieux de «rencontres», l'historien-ne qui travaille sur l'Ancien Régime éprouve un sentiment d'isolement et se surprend à être à la recherche d'un interlocuteur ou d'une interlocutrice qui soit à même de partager ses interrogations et ses découvertes!

Certes, ce déficit peut être attribué au peu d'intérêt porté depuis quelques lustres à l'économie d'Ancien Régime par de nombreuses institutions universitaires et à l'absence de projets – et de fonds – consacrés jusqu'ici à l'histoire plus spécifique des femmes. Mais il me semble que la manière dont le problème de l'insertion des femmes dans la société a été posé dans les premières études est également responsable d'un certain blocage de la recherche actuelle. J'aimerais apporter ici quelques brèves réflexions sur ce sujet, à partir de l'exemple genevois.

Les activités professionnelles des femmes à Genève

Les premiers travaux genevois ont tous souligné le rôle important que jouèrent les femmes dans l'économie genevoise d'Ancien Régime: bien qu'elles aient rarement été signalées par les historiens traditionnels, les activités féminines sont détectables dans de nombreux secteurs, pour peu qu'on les cherche bien.

Ainsi, alors qu'on les avait le plus souvent présentées comme des femmes d'intérieur ou des domestiques (certes, près des 90% des domestiques étaient des femmes, et les domestiques représentèrent probablement à certaines époques une bonne moitié des femmes actives à Genève), il a pu être montré qu'elles se trouvaient très communément à la tête de débits de boissons ou de petits commerces de mercerie, de mode et de friperie. Chargées de ravitailler la population en produits frais de la campagne, elles faisaient également office de «revenderesses» sur les principales places de la cité. Enfin, on les découvrait même, grâce aux registres de comptes, sur les chantiers de construction en train de porter la terre, le sable et le mortier, ou sur les terres de l'Hôpital général, assumant la plupart des travaux des champs, même les plus pénibles. Cela pour leurs activités publiques, visibles. Mais surtout, depuis que l'histoire artisanale et manufacturière est mieux connue, on sait qu'une grande partie de la main-d'œuvre des secteurs d'activité les plus importants (soierie, draperie, dorure, Fabrique, indiennage) était féminine.³

Les données précises manquent pour quantifier ces affirmations: nous ne disposons en effet d'aucune statistique de la main-d'œuvre active avant les recensements de la fin du 18e siècle. Pour évaluer les conditions d'insertion professionnelle des femmes avant cette date, nous sommes obligés de recourir aux réglementations corporatives ou aux registres officiels, d'une part, et aux archives notariales ou privées, d'autre part.

Le premier type de document nous renseigne sur les mesures prises par les maîtrises ou le gouvernement pour ou contre – plus souvent contre – le travail des femmes. Il a permis de déterminer que la situation de ces dernières s'était considérablement dégradée à partir de la fin du 16e siècle, notamment en ce qui concerne les occasions d'exercer un travail indépendant. En outre, certains secteurs – ou types de travaux, ou possibilités de formation – se fermèrent peu à peu aux femmes, qui se trouvèrent rejetées vers les besognes annexes, souvent peu qualifiées, et par conséquent mal rétribuées.⁴

L'utilisation d'autres sources telles que les archives notariales a permis, par exemple, d'observer l'évolution des apprentissages féminins au cours des siècles. Leur exclusion graduelle de secteurs dans lesquels on les trouvait communément au 16e siècle et leur confinement aux activités dites «féminines» s'en sont trouvées confirmées, de même

que des profils de carrière beaucoup plus informels et moins linéaires que ceux de leurs homologues masculins: la formation des femmes se faisait le plus souvent «sur le tas», sans faire l'objet d'une convention (écrite) entre le maître et son ouvrière. Engagée comme servante dans une famille, une jeune fille pouvait bientôt être chargée de toutes sortes de travaux qui ne relevaient pas à proprement parler du «ménage»: dévidage ou filage de la laine, de la soie, du chanvre et du lin, ainsi que divers travaux d'aiguille, qui comprenaient aussi bien la couture (et le foulage) des bas tricotés au métier par le fabricant de bas, que la fabrication de dentelles ou de broderies destinées à la vente. Cette servante était donc associée aux travaux de la «boutique» de son maître – tissage, moulinage, et même tirage des fils d'or et d'argent –, au même titre que les enfants et les autres femmes vivant sous le même toit, en dépit des efforts réitérés des maîtrises pour protéger l'activité de leurs compagnons. Par son mariage avec un maître-artisan, une femme participait de manière active à la production de l'atelier familial.

Sans ces activités de type domestique – si difficiles à observer –, les différentes branches du textile qui fleurirent dans la cité n'auraient pas pu se développer. Sans elles, comment pourrait-on expliquer que les veuves aient été en mesure de diriger l'atelier de leur conjoint après la mort de ce dernier, et que les opérations de préparation des matières premières aient fait si rarement l'objet de conventions? Il semble donc bien qu'une part importante de la population active féminine ait trouvé à s'employer (de manière temporaire, ou intermittente) dans les interstices et dans les marges du système mis en place par les maîtrises, sans que leurs connaissances techniques ni leur habileté aient été formellement reconnues par un contrat écrit ou par des rites de passage tels que les réceptions à l'apprentissage, au compagnonnage ou à la maîtrise, qui étaient en principe dûment consignées dans le registre de la maîtrise.⁵

Précisons tout de même que dans cette cité de refuge et d'immigration soutenue, un nombre non négligeable de femmes étrangères originaires des campagnes avoisinantes – attirées par les possibilités d'emploi que leur offraient les marchands-fabricants et les artisans locaux – venaient s'ajouter à la main-d'œuvre féminine rattachée à des ateliers familiaux. Leur existence est signalée par les réactions que provoquait leur vie indépendante (elles vivent en «chambre à part»); le Conseil leur rappelait alors qu'en tant que femmes elles devaient habiter soit chez leur père, soit chez un mari, soit chez un maître. En période de cherté et de disette, elles étaient renvoyées dans leur campagne comme «bouches inutiles», au grand dam des marchands-fabricants qui, en temps ordinaire, ne pouvaient se passer de leurs services.

Reste à rappeler la relative importance des femmes dans le commerce. Pour une grande part, nous l'avons vu, elles ne faisaient pas là que bénéficier d'un «usage

ancien», en tout cas bien établi au 16e siècle, qui autorisait les femmes à tenir toutes sortes de petits commerces utiles au ravitaillement de la cité, pourvu que leur nombre – et leur comportement – ne perturbent pas l’ordre et l’équilibre du marché local. Toutefois, quelques femmes, généralement célibataires, séparées ou veuves, le plus souvent associées à une autre femme ou à d’autres marchands, se trouvèrent parfois à la tête de commerces plus importants, ou même de véritables entreprises comme la fabrique – dispersée – de dorures d’Elisabeth Baulacre, qui fut très florissante durant la seconde moitié du 17e siècle.⁶ Mais nos informations sur elles sont encore trop fragmentaires pour en dire plus.

Un dernier aspect bien connu de la participation active de femmes à la vie économique touche au domaine de la finance. Au travers des «obligations pour cause de prêt» et des actes de constitution de société, il est possible de percevoir le rôle que jouaient certaines d’entre elles en tant que pourvoyeuses de capitaux sous forme de prêts directs ou en tant que commanditaires. Une fois mariée, la femme vivait et agissait sous l’autorité de son mari, sans le consentement duquel elle ne pouvait contracter, ni disposer de ses biens.⁷ Il était donc exceptionnel, semble-t-il, qu’elle gère véritablement elle-même sa fortune. En cas de séparation ou de veuvage, en revanche, rentrée en possession de sa dot et forte de son «augment», elle était libre de disposer de ses biens propres et en mesure (ou contrainte) de prêter de l’argent pour disposer d’un revenu régulier.⁸ Dans certains cas comme celui d’Elisabeth Baulacre, que je viens de citer, cette activité se confondait avec celle du «marchand-fabricant» (*Verlagssystem*) ou avec le négoce. Mais, dans l’état actuel des recherches, il n’est pas toujours aisé de savoir si une femme qui investissait des capitaux se contentait de financer une entreprise ou une maison de commerce, ou si elle prenait une part active à leur fonctionnement.⁹ Moins visibles, mais tout aussi indispensables, les petits prêts à court et moyen terme accordés aux maîtres-artisans pour acheter leurs matières premières, leurs outils, ou tout simplement pour subsister, avaient une fonction économique et sociale qu’il convient de souligner.¹⁰

D’autres activités «professionnelles»?

Le tableau que nous venons de brosser des activités de la partie féminine de la population active regroupe principalement – pour une ville comme Genève, qui ne possédait pratiquement pas de campagne en dehors de ses remparts – des métiers des secteurs secondaire et tertiaire. Il répond à la vision que nous sommes tentés

d'avoir d'une société qui vit et travaille selon nos critères contemporains – et occidentaux – de l'insertion professionnelle, même si nous sommes conscients que la frontière entre vie privée et vie professionnelle est difficile à tracer dans l'atelier familial du modèle de la production domestique.

Quelques travaux récents, fondés sur des sources différentes (procès criminels ou archives hospitalières) et dans lesquels la «profession» des personnes en cause n'est étudiée ou mentionnée qu'accessoirement, montrent toutefois que le monde du travail d'Ancien Régime n'avait que peu de rapports avec les classifications socio-professionnelles que nous nous efforçons de lui appliquer depuis le 19^e siècle. Du moins, pour une partie de la population.¹¹

Les caractéristiques que l'on y repère pour le travail féminin sont les suivantes:

- une partie des femmes exercent simultanément ou alternativement plusieurs (petits) métiers; un nombre non négligeable d'entre elles changent notamment d'activité durant la période étudiée (1745–1755);
- certains métiers sont saisonniers (comme l'indiennage, par exemple); ils présupposent de longues périodes de chômage ou le recours à d'autres emplois durant la morte-saison;
- certaines femmes ont un métier principal – par lequel on les désigne dans les documents – mais accomplissent divers ouvrages en sus: portage d'eau ou de messages, fabrication et vente – interdite – de pain; lessive et entretien du linge pour des voisins; hébergement de soldats, d'étudiants ou d'hôtes de passage.
- les conditions dans lesquelles ces activités se déroulent et l'absence fréquente de toute indication précise concernant les salaires indiquent que les rétributions en nature ou même sous forme de troc devaient être très répandues.¹²

D'abord mieux connaître les vies des femmes

Ces quelques exemples montrent que les concepts de travail – salarié – et de production qui ont généralement été appliqués aux activités féminines ne recouvrent qu'une partie des formes que peut revêtir leur insertion économique et sociale dans la ville d'Ancien Régime.

Un certain nombre d'autres éléments devraient entrer en ligne de compte dans toute étude des activités économiques, qu'elles concernent d'ailleurs les femmes ou l'ensemble de la population.

La dimension temporelle: Les itinéraires professionnels sinueux et même hoquetants que nous observons pour une partie des gens doivent nous alerter sur le fait que nous devrions d'abord tenter de définir pour chaque période étudiée ce que recouvraient les notions de travail, de profession/métier, et même de repos («loisirs»). Il nous faudrait également déterminer leur place respective dans le temps quotidien, en percevant les «rythmes» de la journée, ainsi que les autres activités, éducatives, caritatives, religieuses ou culturelles avec lesquelles le travail et le repos entraient en concurrence. Cela dans une simple journée ou dans la semaine de tout un chacun-e.¹³ Mais également dans le cours d'une vie. Et c'est là que les femmes doivent peut-être être traitées d'une manière spécifique, dans la mesure où leur vie comprend un certain nombre d'étapes au cours desquelles leur disponibilité pour un «travail» varie grandement: enfance, adolescence, mariage(s), maternité(s), veuvage(s), vieillesse.¹⁴

Cette perspective devrait aussi prendre en compte l'importance et le poids des tâches ménagères et familiales, en intégrant mieux les résultats des recherches existantes sur l'histoire de la vie pratique quotidienne, recherches qui portent aussi bien sur l'habitat, les combustibles et l'eau potable que sur les modes d'acquisition, de cuisson et de conservation des aliments, ou encore sur l'éducation des enfants, les vêtements, l'hygiène et les soins aux malades et aux personnes âgées. Notons qu'à cet égard, il est également indispensable de connaître la composition et la dimension des ménages et de repérer, outre la présence, centrale, de la mère de famille, celle de domestiques ou d'autres femmes «périphériques» – sœurs célibataires ou veuves, grands-mères. Il n'est pas exclu que l'on découvre que les hommes – lesquels? – ont peut-être joué sous l'Ancien Régime un certain rôle dans l'accomplissement de ces tâches – considérées comme spécifiquement féminines surtout depuis le 19^e siècle!¹⁵

La dimension spatiale: Il me paraît très important d'étudier plus précisément les lieux du travail féminin. Dans quelle mesure, en fonction des outils et des contraintes techniques de chaque activité, les femmes étaient-elles obligées de se déplacer ou exerçaient-elles leur activité à leur domicile? Pouvaient-elles, par exemple, être amenées à devoir choisir une technique archaïque et peu rentable, mais praticable chez elles, plutôt que l'emploi d'un outil cher nécessitant leur déplacement chez un maître du métier?¹⁶

Quelle était, en outre, la visibilité des femmes? Quelles occasions avaient-elles de paraître en public à l'occasion de leurs pratiques quotidiennes ou dans des rassemblements ou des fêtes? Étaient-elles autant confinées dans leurs murs que le laissent entendre les textes de loi ou les études sur l'atelier familial?

Vers une «insertion économique» plus globale

Un dernier aspect, sous-estimé, de l'insertion des femmes dans l'économie, qui complète les activités de production et de services déjà mentionnées, est celui de la fonction qu'elles remplissent en tant que gestionnaires et consommatrices. Comme le relevait récemment Anne-Marie Piuz, «à quelques achats près, comme le bois, et encore, toutes les dépenses des ménages sont des dépenses de femmes et si on rappelle que, dans les sociétés traditionnelles, les ménages constituent globalement la principale demande, on peut avancer que près de 80% des dépenses de la majorité de la population sont effectués par les femmes. L'importance des femmes dans l'économie saute aux yeux: elles détiennent une grande part du pouvoir financier en gérant les ressources du ménage, des ressources qui, pour la plus grande partie des familles, se dépensent quotidiennement en totalité. Pour les femmes mariées, modestes et pauvres, c'est-à-dire la majorité, c'est une occupation à plein temps ou presque que la responsabilité de la nourriture de chaque jour [...]. L'initiative, la présence massive et la violence des femmes lors des émeutes de subsistance est l'un des traits les plus caractéristiques de ce type de révolte. Il témoigne à l'évidence du rôle fondamental des femmes dans une économie dont le marché est dominé par la production et la consommation de biens de subsistance.»¹⁷

Par ce biais, il est possible de restituer aux femmes un «pouvoir domestique» certain, qui compense l'apparente absence de pouvoir qui les caractérise dans un monde professionnel pris au sens habituel du terme. Et de leur donner une identité qui tienne compte de toutes les composantes personnelles et sociales de leur vie.¹⁸ Et ici, il s'agit une fois de plus de se tourner vers des sources plus diversifiées: livres de comptes et livres de ménage, journaux intimes, mais également travaux portant sur l'histoire de l'alimentation, le marché urbain, les budgets populaires ou les dépenses de consommation. Madame Gallatin, étudiée par David Hiler, ne dépense-t-elle pas à Genève au milieu du 18e siècle en moyenne 12'000 florins par an (16 salaires annuels de maçons ou de charpentiers) pour son ménage, sans compter les produits que lui fournit le domaine familial?¹⁹

*

Après avoir paré au plus pressé et avoir eu recours aux sources les plus accessibles, il est temps que nous pratiquions une histoire véritablement pluri-disciplinaire et que nous nous tournions vers d'autres fonds, qui ont de prime abord un lien moins direct avec les activités économiques «professionnelles» des femmes. Il s'agit aussi d'utiliser

plus et mieux les sources qualitatives. Pour tenter, notamment, de déceler les idées concernant le statut des femmes dans la société qui se cachent derrière les normes – en matière de salaires ou de travail – imposées par l’Etat, l’Eglise et les organisations professionnelles. Mais en même temps nous devons élargir les concepts utilisés pour définir ces activités, en tenant compte des recherches existantes sur les autres aspects de la vie des femmes – et des hommes. Toutes ces démarches impliquent, certes, un grand investissement en temps de recherche. La situation de blocage dans laquelle nous nous trouvons actuellement ne peut être dépassée qu’à ce prix!

Notes

- 1 Cf. les diverses Rencontres des historiennes suisses qui ont été organisées et publiées entre 1983 et 1991; le colloque de Prato de 1989 sur les femmes dans l’économie: in: Simonetta Cavaciocchi (Hg.), *La donna nell’economia. Sec. XIII–XVIII* (Atti delle «Settimane di studi» 21); la récente *Histoire des femmes en Occident*, 5 vol., publiée sous la direction de Georges Duby et Michelle Perrot.
- 2 Cf. Duby/Perrot (cf. note 1), vol. 2, chap. 1: Le travail et la famille, par Olwen Hufton. La toute récente étude de Christina Vanja, *Zwischen Verdrängung und Expansion, Kontrolle und Befreiung – Frauenarbeit im 18. Jahrhundert im deutschsprachigen Raum*, in: *Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte* 79 (1992), 4, p. 457–482, bien que limitée dans le temps et dans l’espace, échappe toutefois à ce travers.
- 3 Sur cette question, cf. Thérèse Pittard, *Femmes de Genève aux jours d’autrefois*, Genève [1946]; Liliane Mottu-Weber, *Les femmes dans la vie économique de Genève, XVIe–XVIIe siècles*, in: *Bulletin de la Société d’histoire et d’archéologie de Genève* 16 (1979), p. 381–401; Id., *Economie et Refuge à Genève au siècle de la Réforme: la draperie et la soierie (1540–1630)*, Genève 1987; Id., *L’évolution des activités professionnelles des femmes à Genève du XVIe au XVIIIe siècle*, in: Atti delle «Settimane di studi» 21, p. 345–357.
- 4 Certains travaux de la Fabrique exercés par les femmes au 18e siècle demandent cependant précision et dextérité. D’autres, en outre, sont dangereux pour la santé ou précaires. Nombreuses sont les femmes qui doivent avoir recours à l’assistance à cette époque pour des raisons de santé (intoxication au mercure) ou parce qu’un nouvel outil a été inventé, qui rend désormais leur activité inutile.
- 5 Sur les maîtrises, cf. Liliane Mottu-Weber, *Métiers et fabricants. Quelques traits spécifiques de l’organisation du travail artisanal et manufacturier à Genève sous l’Ancien Régime*, in: *Histoire de l’artisanat*, Itinera 14 (1993), éd. par Anne-Marie Dubler, Société générale suisse d’histoire, p. 66–86.
- 6 Anne-Marie Piuz, *Un aspect de l’économie genevoise au XVIIe siècle: la fabrique de dorures d’Elisabeth Baulacre*, in: *A Genève et autour de Genève aux XVIIe et XVIIIe siècles. Etudes d’histoire économique*, Lausanne 1985, p. 166–183.
- 7 Pittard (cf. note 3), p. 14.
- 8 Il reste toutefois à déterminer dans quelle mesure cette dot était réellement versée par le père, et finalement rendue, augmentée de l’augment, après le décès du mari.

- 9 Certains contrats de constitution de société semblent en effet être fictifs, notamment lorsqu'une femme «citoyenne» ne sert que de prête-nom dans une société formée de simples «habitants».
- 10 Sur ce sujet, cf. Mottu-Weber, *Les femmes* (cf. note 3), p. 399; Id., *Economie* (cf. note 3), p. 367–390.
- 11 Par ex.: Marie-Claude Perrothon, *Délinquantes face à la justice genevoise du XVIIIe siècle. Attitudes et réactions*, mém. de lic., Faculté des Lettres, Département d'histoire générale, Genève 1981; Emmanuelle Clerc, *Femmes assistées par l'Hôpital général de Genève, 1745–1755*, mém. de lic., Faculté des Lettres, Département d'histoire générale, Genève 1987.
- 12 Dans une cité qui comportait encore de grands jardins au pied de la plupart des maisons au début du 18e siècle (cf. Plan Billon, 1726), on peut notamment se demander quelle part de la production des basses-cours et des jardins potagers dépassait la simple auto-consommation et s'écoulait sur le marché – ou était échangée sous forme de troc.
- 13 Il serait notamment utile de déterminer ce que recouvrent les indications fournies par les ordonnances corporatives ou les contrats d'engagement sur la durée du travail journalier, hebdomadaire ou annuel, et de vérifier si elles étaient applicables à tous/toutes et observées.
- 14 L'observation des itinéraires professionnels de tous les membres d'une famille faite à l'occasion d'une recherche en cours m'a cependant révélé qu'une conjoncture difficile, un accident ou une maladie obligent aussi nombre d'hommes à abandonner le métier auquel ils s'étaient formés pour prendre le premier emploi qui s'offre à eux. Revenant rarement à leur première profession, ces hommes restent par conséquent parfois également confinés dans des occupations non-qualifiées.
- 15 Cf. Louise A. Tilly et Joan W. Scott, *Les femmes, le travail et la famille*, Paris 1987 (trad. de l'anglais).
- 16 Ce point contribuerait à expliquer la cohabitation dans la même ville de techniques avancées et de techniques archaïques.
- 17 Les activités urbaines, [Rapport d'] Anne-Marie Piuz, in: *Atti delle «Settimane di studi»* 21, p. 131–136.
- 18 Cf. les directions de recherche proposées dans Cécile Dauphin, Arlette Farge, Geneviève Fraisse et al., *Culture et pouvoir des femmes: essai d'historiographie*, in: *Annales E. S. C.* 41 (1986), 2, p. 271–293.
- 19 David Hiler, *Les sept jours gras du patriciat genevois. Le livre de ménage de Marie Gallatin (1753–1758)*, in: *Revue du Vieux Genève* 16 (1986), p. 29, note 3.

